



ASSOCIATION DE PROFESSIONNELS - VILLES EN DEVELOPPEMENT

Jeudi, 05 Septembre 2013

Xavier CREPIN, Trésorier
Messagerie : xavier@xavier-crepin.com

Rapport financier
Année budgétaire 2012-2013

Rapport financier Budget 2012-2013

AdP Villes en Développement

AG 05 septembre 2013

01 septembre 2012 – 31 août 2013

Pour l'année en cours, les comptes s'arrêtent au 31/08/2013. Ils intègrent les cotisations y compris celles versées au cours de l'été, ainsi que les 3 événements organisés au cours de l'exercice : la Journée de septembre 2012 sur le thème « l'habitat une question économique, sociale et durable », et les dîners débat des 26 janvier autour du thème « **Production du logement social en Amérique Latine** », et 19 Juin 2013 portant sur « **Participation des acteurs publics et privés au développement urbain durable à l'international** ».

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRE

Poursuite de l'augmentation du nombre d'adhérents depuis 8 ans: un réseau en croissance dans le monde et une représentativité accrue

L'AG 2012 avait validé 6 démissions/radiations sur un total de 200 membres. S'y sont ajoutés en cours d'exercice 30 nouveaux membres, dont 9 Jeunes Professionnels. Un membre a démissionné, Christian Sozzi.

| Année | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | Total |
|-------------------------|-----------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------|
| Nouveaux membres | 6 | 15 | 15 | 19 | 23 | 19 | 20 | 19 | 15 | 30 | 181 |
| Dont jeunes pros | 2 | 2 | 8 | 5 | 7 | 8 | 5 | 4 | 8 | 9 | 58 |
| Départs | | 7 | 6 | 7 | 4 | 6 | 2 | 2 | 6 | 12 | 52 |
| Total adhérents | 95 | 103 | 112 | 124 | 143 | 156 | 174 | 191 | 200 | 218 | |
| Evolution /an | | 8% | 9% | 11% | 15% | 9% | 12% | 10% | 8% | 9% | |

Cela porte le total de membres, au 31 août 2013, à **280 membres**. Cette progression de 9% sur l'exercice correspond à plus du doublement **du nombre d'adhérents depuis 2005**.

Les jeunes professionnels représentent maintenant **10%** de la totalité des membres actuels et 30 % des nouvelles adhésions depuis 2004. Ce chiffre renvoie à ceux qui ont rejoint l'association sous ce « statut » à leur demande, parce qu'en début de vie professionnelle, et qu'ils bénéficient, pendant 2 années, d'une cotisation réduite de 50%, avant de rejoindre le statut de membre actif.

Cet élargissement témoigne de l'**attractivité non démentie de l'association ces dernières années, de l'extension de son réseau notamment vers les membres non français ayant en commun l'usage du français comme langue professionnelle, et d'une représentativité accrue dans les instances françaises et internationales.**

Cotisations et propositions de radiation

Au 31 août 2013, 64 adhérents sont à jour de leur cotisation soit un peu plus d'un tiers des membres, en nette diminution de 72 cotisants par rapport à 2012, et 28 adhérents ont déjà payé leur cotisation 2013.

Le taux de recouvrement des cotisations dans l'année s'est redressé depuis 2009 passant de 116/143 à 98/191 puis 135/200 pour à nouveau baisser en 2012 à 64/218. Cela malgré un appel à cotisation début 2013 et un rappel en mai 2013, puis des mises en demeure et rappels pour les retards égal ou supérieur à 2 ans de cotisation début juillet 2013. Sans doute l'effet de la crise économique sur certains adhérents.

Les arriérés de cotisation ont doublé entre 2009 et 2010, passant de 3120 Euros à 6480 Euros et progressé à 8520 Euros en 2011 et 9240 en 2012 (hors radiations).

Il est important de continuer à mobiliser les membres pour qu'ils ne laissent pas s'accumuler une ou plusieurs années de retard, ce qui nécessite plus d'actions de relance (2 relances systématiques effectuées en cours d'année, et relances individuelles pour certains membres), et conduit à des confusions et à des montants parfois difficiles à acquitter pour certains membres. Une solution de relance automatique liée au site web est à l'étude afin d'alléger le travail du trésorier qui devient de plus en plus lourd au fil des années.

Malgré plusieurs rappels pour régulariser leur situation, les cotisants suivants n'ont pas réglé leur retard, et ils ont été radiés définitivement.

| | | |
|----------|----------|-----------------|
| Madame | Marie | LEGAC |
| Monsieur | Philippe | LECOINTE |
| Madame | Virginie | MAQUIN |

Par ailleurs une dernière relance sera faite auprès des membres suivants ayant quatre années de cotisation de retard, avant de les radier fin 2013 en cas d'absence de régularisation.

| | | |
|----------|------------|------------------|
| Monsieur | Mathieu | GUILLON |
| Monsieur | Joël | CHUZENOUX |
| Madame | Claire | BOISSET |
| Monsieur | Pierre | COUTE |
| Monsieur | Christophe | DALIN |
| Monsieur | Jean | FLOURIOT |
| Madame | Saya | SAULIERE |
| Monsieur | André | SCHUSTER |
| Monsieur | Remi | STOQUART |
| Monsieur | Antoine | VIART |

Enfin 11 autres membres ne sont pas à jour deux ou trois années de cotisations, et il leur a été demandé de régulariser au plus vite leur situation.

EVOLUTION DES POSTES DE DÉPENSE

Journée d'étude - septembre 2012

Le bilan de la journée d'étude de 2011 est le suivant :

| | |
|---|------------|
| ➤ Recettes (participation aux frais pour un déjeuner sur place) : | 2.735,00 € |
| ➤ Dépenses (traiteur, frais intervenant) : | 4.260,00 € |

Soit un Solde déficitaire (hors frais de publication François/van Der Meulen de 1.200,00€) de 1.525,00 €

Pour l'exercice à venir il est proposé le recours à la sous-traitance pour les actes, ce qui aura un effet plus important sur la balance de l'événement, mais permettra d'avoir les actes plus rapidement.

Dîners débats

Deux dîners ont eu lieu cette année les 26 janvier et 18 Juin 2013.

Ces deux dîners ont rassemblés entre 30 et 40 participants. Le déficit pour les deux dîners est limité (191,40 €).

Communication et représentation de l'AdP à l'extérieur

Ce poste comprend des dépenses récurrentes :

- Les **dépenses liées à l'animation du site internet**. Ces dépenses sont nécessaires pour assurer le rayonnement de l'association. Frédéric Wandres, société Wadu, consultant spécialiste en gestion de sites internet, a été remplacé en cours d'années par benoit Collomb, société BMEDIA, pour un montant annuel de 4.549,23, la société BMEDIA étant exemptée de TVA.
- La **visibilité de l'association** passe aussi par des **frais de représentation/participation** à des événements thématiques et sectoriels importants. Cette année, ce poste a été utilisé pour assurer la présence au Forum Urbain Mondial de Naples en marge duquel se tenait des réunions d'ONU Habitat et pour la campagne urbaine Mondiale et le voyage à Dakar pour Africités 6.

Le poste Communication représente 29% des dépenses de l'association (hors frais de publication des actes 2012 non provisionnés). Les dépenses sont liées au site internet et à la publication HPF et la préparation de la journée 2013.

Fonctionnement du bureau

Le fonctionnement du bureau représente cette année 1% des dépenses :

⇒ Il est à noter que les seuls **frais bancaires** indiqués (133,62 €) sont dus aux frais de virement et à la cotisation pour l'accès internet.

Les frais liés à la gestion des SICAV (exonérées de droit de garde) sont automatiquement déduits des bénéficiaires, eux-mêmes revalorisés. La Banque nous adresse un unique relevé annuel, où ne figurent pas les bénéficiaires, mais la valorisation globale du portefeuille. Le montant actuel est de 5.843,62 Euros.

BILAN FINANCIER ET PERSPECTIVES

Un compte de résultat en léger déficit en 2013, en redressement par rapport à 2012, et une assise financière qui reste solide

Pour cette année, l'exercice se clôt sur un **solde déficitaire de – 430,86 €**.

Le déficit résulte essentiellement de la journée AdP et du recours à la sous-traitance pour la production des actes.

L'augmentation du nombre d'adhérents ne se traduit pas encore par une augmentation des cotisations. Il existe encore un potentiel de rattrapage des cotisations qui va être poursuivi en 2013-2014

La disponibilité en trésorerie de l'association se compose de :

- **compte courant : 736,41 € (2.518,83 € en 2012),**
- **SICAV : 5845,70 € (5.843,62 €, en 2012),**
- **Livret A Association ouvert en mai 2011 : 6230,86 € au 31 janvier 2013(6.093,77 € au 31 décembre 2011)**

Soit un total de 12.076,56 € (14.456,22 € en 2012).

Cette baisse de la trésorerie est liée au déficit de l'année écoulée et au retard de perception des cotisations pour l'année 2011, cette situation devant être rattrapée dans les prochains mois.

Les attestations fiscales 2012 ont été envoyées à tous les membres à jour de leur cotisation en 2012 (64/218).

Les pistes d'amélioration de la gestion des finances de l'association

Le taux de recouvrement des cotisations doit encore s'améliorer cette année du fait de relances plus systématiques. Par ailleurs, des solutions visant à alléger le travail des bénévoles devraient également être envisagées de manière à leur laisser plus de temps pour travailler sur des questions de fonds.

Budget prévisionnel

Les **hypothèses retenues** pour établir des perspectives sur l'évolution financière de l'activité d'AdP sont les suivantes: elles tiennent compte des tendances observées sur les années précédentes, et pointent sur quelques postes qui sont amenés à évoluer ou qu'il convient de provisionner à l'avenir.

Ce budget prévisionnel n'est donc qu'une **simulation très approximative, qu'il faudra affiner.**

Ces hypothèses conduisent à proposer pour 2014 un budget en équilibre permettant à l'association de :

- **continuer à faire venir aux événements AdP des étudiants et des participants**

- nombreux, à Paris et en province, en sachant mobiliser des intervenants extérieurs,**
- être actif (participant, intervenant) dans des manifestations adaptées à la nature de notre association,
 - améliorer la visibilité d'AdP à travers le site ou d'autres supports, ainsi que la valorisation des travaux de ses membres, en particulier des Jeunes professionnels
 - assurer la rédaction de VED en lien avec le PFVT

Cotisations :

- Même niveau de revenus + poursuite apurassions des impayés ;
- évolution sur le même rythme du nombre de nouveaux membres (+20)
- admission comme membre d'honneur des membres actifs n'étant plus en mesure de payer leur cotisation (maladie, situation personnelle)

Journée :

- Participation : 100 personnes, 50% AdP et étudiants / 50% autres, tarif modulé, 50/30/15 Euros pour extérieurs/membres/jeunes
- Traiteur : retour au niveau 2011 en compensation de la gratuité de la salle
- Provisionner un sous-traitant pour la transcription des actes

Dîner :

- 2 ou 3 dîners participation renforcée à Paris ou en province ou à l'étranger (Suisse, Maroc)
- Prise en charge de quelques étudiants (ISUR ou autres)

Communication/représentation

- Participations à des manifestations scientifiques ou autres d'intérêt notable pour l'association, à valider en bureau

